

## **Permanences d'accompagnement**

### **Une permanence départementale chaque mardi en mairie**

Le département du Val-de-Marne vient à votre rencontre pour réaliser vos démarches et vous accompagner pour vos demandes. Vous pouvez désormais réaliser vos démarches départementales en mairie chaque mardi de 9h à 12h.

Abonnement Imagine R, Améthyste, demande de place en crèche, renseignement sur le dispositif Val-de-Marne solidarité, demande d'APA ou renseignement sur les maisons départementales des personnes handicapées ? Pour toutes ces démarches ou de demandes d'informations, prenez rendez-vous au 39 94 ou sur [valdemarne.fr](http://valdemarne.fr). Un agent du département du Val-de-Marne vous recevra ensuite à la mairie du Kremlin-Bicêtre.

## **Permanences sociales dans les quartiers**

En pied d'immeubles, le Centre communal d'action social, le Centre social et le bailleur KBH sont présents pour accompagner les Kremlinois qui rencontrent des difficultés.

## **Aide à la rédaction administrative**

Les écrivains publics de [Rédige Assistance](#) vous accueille chaque mardi hors vacances scolaires au 40, avenue Charles-Gide uniquement sur rendez-vous de 13h30 à 16h30.

## **Accompagnement numérique**

La ville vous propose un accompagnement personnalisé en fonction de vos besoins : e-administration, gestion de votre boîte mail, maîtrise d'un logiciel ou des questions sur votre application... Nous vous accueillons gratuitement et sans adhésion. Cet accompagnement a lieu à la médiathèque l'Écho (hors vacances scolaires) :

- Mardi et jeudi de 10h à 12h
  - Mercredi de 17h à 19h
  - Vendredi de 14h à 16h
- Uniquement sur rendez-vous au 01 45 15 23 90.

## **Vos droits sociaux en un seul clic**

[Mesdroitssociaux.gouv.fr](http://Mesdroitssociaux.gouv.fr) est le portail universel et centralisé qui vous informe sur vos droits, vous oriente et facilite vos démarches administratives.

Cette plateforme numérique est dédiée à tous les assurés sociaux : salariés, indépendants ou retraités. Il vous permet de consulter l'ensemble de vos prestations sociales et de connaître celles dont vous

pouvez bénéficier. Tous les domaines de la protection sociale sont représentés : santé, famille, logement, solidarité, retraite et emploi.

### **Les services mis à disposition de l'utilisateur**

- Consultez vos droits

Consultez l'ensemble de vos droits sociaux, retrouvez vos interlocuteurs et effectuez vos démarches. Retrouvez toutes les informations personnalisées : vos interlocuteurs, la nature de vos droits, les démarches clés que vous pouvez engager auprès de votre organisme, les sujets de fond ou d'actualité mis à disposition par votre organisme.

- Simulez vos droits

Le portail héberge un simulateur multi-prestations pré-alimenté des informations personnelles connues de la sphère sociale. Ce simulateur permet d'identifier les prestations auxquelles il peut être éligible au regard de sa situation actuelle. Il permet également de simuler des changements de situation pour vérifier quels seraient les impacts sur les droits sociaux. Si le résultat de la simulation conduit à identifier des droits potentiels, l'assuré sera redirigé par un lien vers l'organisme compétent pour effectuer une demande en ligne. Il pourra également imprimer une synthèse des résultats de sa simulation pour engager ses démarches dans un second temps.

- Vos ressources

Consultez l'ensemble de vos ressources personnelles des douze derniers mois.